

Concertation sur le projet de bus proposé AMPM (pour 2025) – Le 28 février, il sera trop tard !

# SUPPRESSION DE LA LIGNE 46S : ON DIT NON

Document à remettre, complété, dans boîte aux lettres du CIQ, 91 avenue de La Panouse

AVANT le 22 FEVRIER 2023

Documents que nous remettons au service concerné avant la fin de la concertation publique

## Nous demandons le maintien de la ligne 46S



# NON



### A LA SUPPRESSION DU BUS 46S

Rendez-vous sur [www.bus2025.fr](http://www.bus2025.fr)

CIQ de La Panouse

La Métropole Aix-Marseille-Provence lance un vaste programme de modification du réseau des bus, notamment à Marseille pour 2025. Si de meilleures transversalités sont prévues, des bus de proximité, dans des quartiers enclavés sont tout simplement supprimés. Le quartier de La Panouse dispose d'un bus, le 46S depuis quelques années. Il a mis fin à l'isolement de ses habitants (près de 900 habitants). Il ne passe que toutes les 30 minutes, et pas le dimanche. On arrive à s'organiser.

Le projet du réseau de bus 2025 le supprime totalement !

**Le Comité d'Intérêt du Quartier de La Panouse accompagne les Panousiens pour demander le maintien du 46S !**

#### Quelques raisons de bon sens :

- En 2025 : **La Gaye devient un pôle d'échange** avec le tramway. Or, on supprime une ligne qui permet de rejoindre la Rouvière, l'Allée des Pins, La Panouse directement.
- Les **collégiens de Sylvain Menu** ne pourront rejoindre La Rouvière, l'Allée des Pins et La Panouse en trajet direct.
- La **suppression du parking prévu au Pôle d'échange de La Gaye** va nous priver de l'utilisation du tramway à moins d'y aller à pieds !
- La portion La Rouvière vers le Cabot est **considérablement engorgée de voitures** aux heures de pointe. La suppression du 46S => augmentation des véhicules personnels.
- Augmentation des véhicules personnels => **plus de pollution**
- **Enclavement de La Panouse** alors qu'une des finalités du projet est de créer plus de service de proximité sur les zones éloignées.
- L'absence de transport va avoir **une répercussion sur la valeur des habitations** et que de ce fait nos impôts doivent baisser !
- Le réseau des transports en commun est **un service public** : l'aspect économique n'est pas une raison valable pour supprimer cette ligne.
- Cette décision serait discriminatoire ; une véritable régression alors que ce bus **répond à un véritable besoin** : éviter de prendre sa voiture, notamment pour une population plutôt âgée à La Panouse.
- On constate un usage important par **les différents salariés** qui travaillent à La Panouse : employeurs privés, chantiers et établissements de santé tels que l'UNAPEI, l'IME Le Paradou, Résidence senior nouvellement installée (Happy Senior)...
- La suppression de la ligne **détruit le lien avec la Rouvière** (seul bureau de la Poste de quartier, commerces, associations culturelles et sportives telles que l'USCRM...)

**Agissons, exprimons-nous pour dire : NON A LA SUPPRESSION DU 46S**

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

Date : ..... Signature :